

ADA
Société Anonyme au capital de 4.442.402,16 euros
Siège social : 22-28 Rue Henri Barbusse 92110 CLICHY
338 657 141 RCS NANTERRE

RAPPORT SPECIAL SUR LE PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous soumettre un projet de résolution à caractère extraordinaire portant sur la modification de l'alinéa 1 de l'article 14 des statuts pour prendre en compte les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 Janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration.

Article 14 - COMPOSITION DU CONSEIL

« La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et de 12 membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes. »

Le reste de l'article 14 demeurera inchangé.

Votre Conseil vous invite à adopter cette résolution.

Le Conseil d'Administration